



**FESTIVAL
INTERNATIONAL
NATURE
NAMUR**

32^e Festival International Nature Namur

Du 10 au 18 octobre 2026

Candidatures Stands

Présentation

La 32e édition du **Festival International Nature Namur** se tiendra du **10 au 18 octobre 2026** dans le cadre exceptionnel de la **Citadelle de Namur**. Deux espaces privilégiés pour les passionnés d'images et de nature, favorisant rencontres et échanges.

Nos objectifs

- **Sensibiliser** le grand public à la connaissance et au respect de la nature sauvage.
- **Créer du lien** entre les visiteurs et les professionnels du secteur.
- **Encourager l'action** en proposant des pistes concrètes pour l'avenir.

Comment postuler ?

Ce document constitue un **formulaire de candidature** pour tenir un stand lors de la **32e Festival International Nature Namur**. **Attention, il ne valide pas une inscription.**

Pour postuler valablement, complétez le formulaire en ligne sur www.festivalnaturenamur.be

Les inscriptions se clôtureront le **30 avril 2026 à minuit**.

Informations demandées

- **Vos coordonnées** ainsi que celles de l'association ou de la société que vous représentez.
- **Une présentation** de votre structure : sa mission, ses récentes activités et son public cible.
- **Le contenu de votre stand** : animations, ateliers, vidéos, photos, etc.
- **Un thème de conférence** : une intervention d'environ une heure à destination du public, dans l'un de nos espaces dédiés.

Les stands sélectionnés par le comité du Festival seront informés par mail en **juin 2026**.



Matériel mis à disposition

- Un **stand** d'au moins **9m²** (dimensions variables selon l'emplacement).
- Une **table** (1,20 m ou 1,50 m) et **2 chaises** (plus sur demande).
- Un **éclairage** et un accès à l'**électricité**.
- Des **chaînes, cimaises** ou autres systèmes d'accrochage.
- Une connexion **Wi-Fi**.

Infos pratiques

Les détails relatifs au **montage/démontage**, à l'**accès aux lieux d'exposition** et aux **horaires d'ouverture** seront communiqués aux exposants sélectionnés en temps voulu.

Conditions de participation aux frais

En cas de sélection, votre présence sera attendue sur l'ensemble de la période choisie.

Participation aux frais (tarifs HTVA) :

- Pour les associations :
 - 200€ pour 5 jours
 - 600€ pour les ASBL avec activités commerciales.
- Pour les sociétés :
 - 800€ pour 5 jours.

Données personnelles

Les informations fournies par les participants pourront être utilisées dans le cadre des activités du Festival.

Conformément au règlement européen (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, chaque participant dispose d'un droit :

- d'**accès**,
- d'**interrogation**,
- d'**opposition**,
- de **rectification** et de **suppression** de ses données.

Toute demande peut être adressée à : info@festivalnaturenamur.be. Les données ne seront en aucun cas commercialisées.

Application du règlement

Toute candidature au Festival implique l'**acceptation sans réserve** du présent règlement, ainsi que d'éventuelles modifications liées à l'organisation et au fonctionnement de l'événement.

En cas de **contestation** sur l'interprétation des clauses du règlement, **seule la version en français fait foi**.



Le règlement complet est disponible sur : www.festivalnaturenamur.be

Responsabilité

La participation au concours s'effectuant via internet, les candidats reconnaissent et acceptent les **limitations inhérentes au réseau** :

- performances techniques variables,
- fluctuations de débit,
- temps de chargement parfois aléatoires.

Le **Festival ne pourra être tenu responsable** des éventuels dysfonctionnements liés à ces contraintes techniques.

Pour toute information complémentaire :

Festival International Nature Namur
Rue du réemploi, 4
5020 Rhisnes (Namur)
Belgique

Contact : info@festivalnaturenamur.be

Site internet : www.festivalnaturenamur.be

Conditions de participation disponibles en français • en anglais

